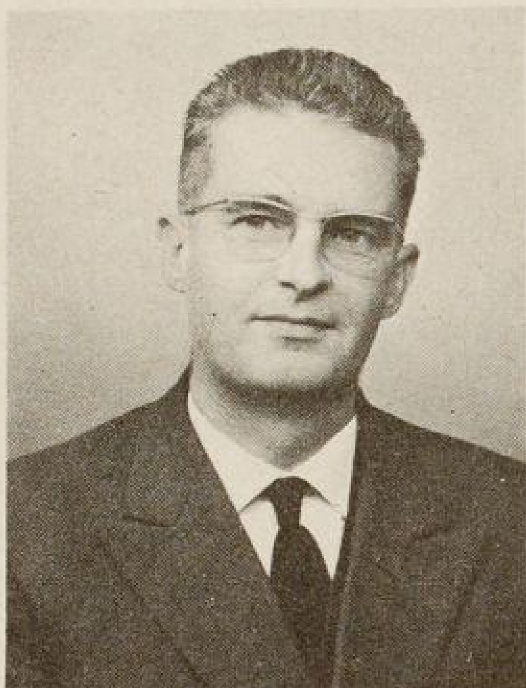
ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962

15e CIRCONSCRIPTION DU NORD

CANTONS D'ARLEUX - DOUAI (Sud) - MARCHIENNES

Le PARTI SOCIALISTE

vous présente



Paul BOILLET

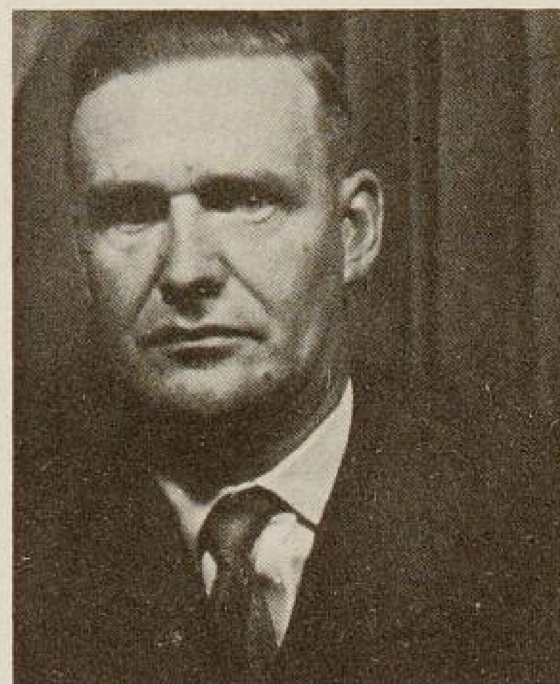
MAIRE DE CANTIN DEPUIS 1947
CONSEILLER GENERAL DU NORD DEPUIS 1949

PROFESSEUR A L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE DOUAI
ANCIEN COMBATTANT 1939-1945
ANCIEN RESISTANT
CROIX DE GUERRE - DEUX CITATIONS
CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE
OFFICIER D'ACADEMIE

Membre du 3eme Bureau du Conseil Général, de la Commission de Contrôle de l'utilisation des crédits, de la Commission d'Etude pour la construction de l'Europe, du Bureau du S. I. D. E. N. (eau potable), de la Commission de Surveillance des prisons, du Foyer des Pupilles, du Conseil d'Administration des Ecoles Normales, de l'Ecole d'Agriculture de Wagnonville et du Lycée Technique de Douai, du Conseil départemental de l'Enseignement Primaire, du Bureau du Syndicat des Communes, du Bureau de l'Association des Maires, de la Commission de Reconstruction, de la Commission des Chemins départementaux et vicinaux, des Conseils de Révision, de la Commission cantonale d'Aide Sociale, Président du Syndicat de gestion du Collège d'Enseignement général d'Arleux, Membre de la Commission d'Etudes pour l'assèchement de la Vallée de la Scarpe.

et son remplaçant éventuel :

Paul BRIDENNE



CONSEILLER MUNICIPAL DE 1947 A 1953
MAIRE D'AUBERCHICOURT DEPUIS 1953

DELEGUE CANTONAL
ANCIEN PRISONNIER 39-45
CROIX DE COMBATTANT
MEMBRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'EXPANSION ANICHE-SOMAIN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous connaissez le candidat Paul BOILLET et son suppléant Paul BRIDENNE ;

Vous savez qu'ils sont foncièrement **Républicains**, profondément **attachés à la France,** et que de plus ce sont **des Administrateurs qualifiés et dignes de votre confiance ;**

Vous savez que par trois fois les habitants de CANTIN ont choisi Paul BOILLET comme Maire et que par deux fois Paul BRIDENNE a été élu et réélu Maire d'AUBERCHICOURT après avoir été Conseiller Municipal de 1947 à 1953 ;

Vous savez que par trois fois Paul BOILLET a été élu et réélu Conseiller Général du Canton d'Arleux ;

Cette confiance, Paul BOILLET et Paul BRIDENNE vous la sollicitent à nouveau, non seulement dans leurs Communes et dans le Canton d'Arleux, mais aussi dans toutes les Communes des Cantons de DOUAI-SUD et MARCHIENNES.

Ils vous la sollicitent pour tout ce qu'ils ont pu, comme Maires, réaliser dans leurs Communes.

Paul BOILLET sollicite le renouvellement de votre confiance, non seulement pour ce qu'il a pu accomplir dans le Canton qu'il représente, mais aussi pour ce qu'il a engagé dans l'Arrondissement de DOUAI (Eau potable, Ecoles, Asséchement de la Vallée de la Scarpe, Gare Routière de Douai, etc . . .).

Il la sollicite **pour son action au Conseil Général** et **dans les Commissions où il siège,**

pour les services qu'il a pu vous rendre,

pour tout ce qui milite en sa faveur et qui **est,** n'est-il pas vrai, **le meilleur gage de ce qu'il fera** si vous l'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale.

En sollicitant vos suffrages il a conscience de l'importance du geste qu'il vous demande d'accomplir le 18 Novembre et vous le savez bien.

D'ailleurs, vous savez aussi que dans toutes vos communes, et les résultats des différentes élections, municipales ou cantonales, vous le prouvent clairement :

Pour élire votre Député, il faudra 2 tours de scrutin.

C'est pourquoi, dès le 1er tour, sans abstention :
pour assurer le succès d'un Candidat Républicain soucieux d'assurer la stabilité de la Veme République,

VOTEZ

Paul BOILLET, Candidat titulaire

---

et pour son remplaçant éventuel **Paul BRIDENNE**

VU : Les Candidats.

Douai-Impr. Commerciale - G. SANNIER Dr